

A large, stylized green letter 'E' serves as the background for the slide. It is composed of a vertical bar on the left and a horizontal bar at the bottom, with a curved section on the right that connects them. The letter is a light green color.

Bienvenue à la 17^e Assemblée annuelle

1^{er} octobre 2026

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue de Lise Gervais, présidente
2. Déclaration d'intérêts des membres du comité de retraite
3. Présentation du rapport annuel au 31 décembre 2025
4. Maintien des droits des orphelins : risques et mesures
5. Période de questions d'ordre général sur le Régime

Pause

6. Conférence de Olivier Houde, de PBI Conseillers en actuariat
7. Présentation des membres du comité de retraite pour 2026-2027
8. Clôture de l'assemblée



Madame Lise Gervais
Présidente
Comité de retraite du RRFS-GCF

Membres représentant les personnes actives (5 + 1 sans droit de vote)

- Moustapha Gueye Chantier de l'économie sociale (Montréal)
- Riel Michaud-Beaudry Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)
- Nathalie Babin Centr'elles, comité d'action des femmes d'Avignon (St-Omer)
- Catherine L'Heureux-Savoie ACEF de l'Est (Montréal)
- Élène Sauvageau Maison d'hébergement l'Envolée (Laval)
- Eve-Lyne Couturier IRIS (Montréal) (sdv)

Membres représentant les personnes inactives (1 + 1 sans droit de vote)

- Francine Grégoire L'Enjeu, cap sur l'emploi (Montréal)
- Pierre Riley Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles (Montréal) (sdv)

Membres représentant les groupes (4)

- Lise Gervais Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) (Trois-Rivières)
- Marie Leahey SORIF (Montréal)
- Ramon Carrasco Espinosa CACI (Montréal)
- Steve Marcoux Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (Saint-Jean-sur-Richelieu)

Membre indépendant (1)

- Normand Vachon

- Anabelle Caron
- Martine Marleau
- Maria Luisa Apaza
- Anne-Marie de la Sablonnière
- Josée Trudeau
- Sabrina Arias
- Mariève Beaudoin-Sullivan
- Marie-Ève Painchaud
- Maureen Watt
- Laurence Bernier-Renaud

Coordonnatrice générale

Coordonnatrice administrative

Responsable de la comptabilité

Responsable de la formation et du service aux personnes participantes

Agente d'accueil

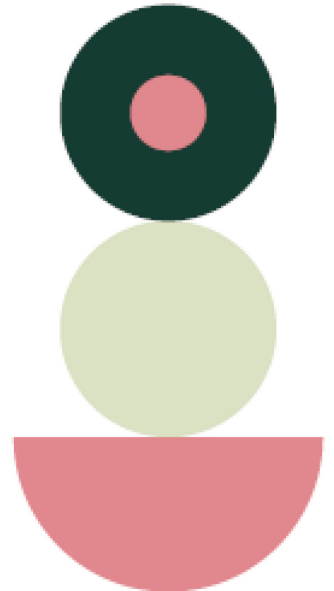
Technicienne à l'administration
(soutien aux employeurs)

Technicienne à l'administration
(soutien aux personnes participantes)

Agente d'administration

Responsable des rentes et des remboursements

Agente de développement et de communication



En vertu de l'article 159 de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le comité de retraite tient un registre, dont les signatures sont renouvelées chaque année, et qui est accessible pour consultation au secrétariat du Régime.

« Je vous confirme que, sur la base des informations contenues au registre, aucun membre du comité ne détient des intérêts ou des droits susceptibles de mettre en conflit son intérêt personnel et les devoirs de sa fonction. »

Article 158

Un membre d'un comité de retraite ne peut exercer ses pouvoirs dans son propre intérêt ni dans celui d'un tiers; il ne peut non plus se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les devoirs de ses fonctions.

S'il est lui-même participant ou bénéficiaire, il doit exercer ses pouvoirs dans l'intérêt commun, en considérant son intérêt au même titre que celui des autres participants ou bénéficiaires.

Article 159

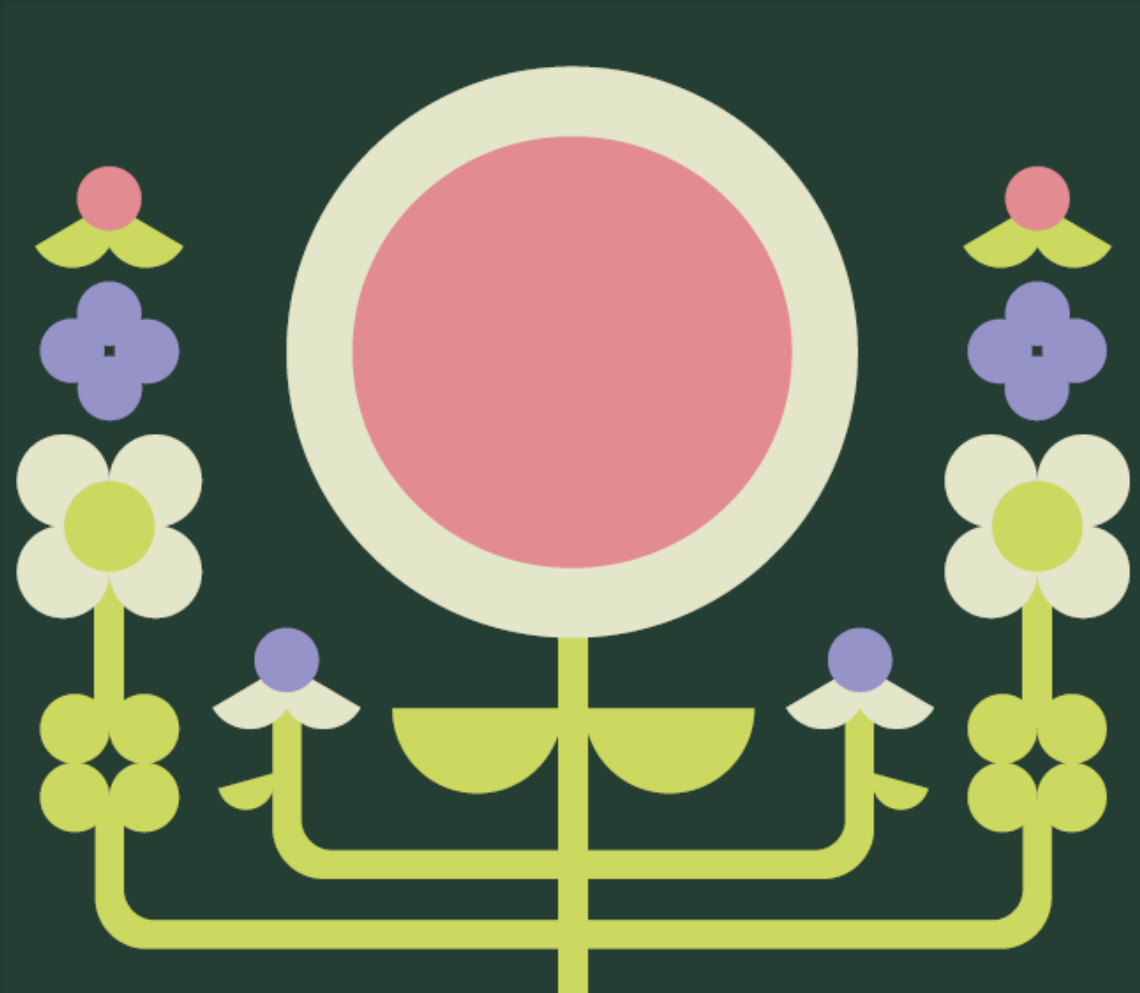
Tout membre d'un comité de retraite doit, sans délai, notifier par écrit à ce comité l'intérêt qu'il a dans une entreprise et qui est susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel et les devoirs de ses fonctions, ainsi que les droits, autres que ceux résultant du régime, qu'il peut avoir dans la caisse de retraite ou faire valoir contre celle-ci, en spécifiant le cas échéant leur nature et leur valeur.

Le comité de retraite tient à son bureau un registre sur lequel doivent être indiqués les intérêts ou droits qui lui sont notifiés en application du premier alinéa. Tout intéressé peut, sans frais, consulter ce registre pendant les heures habituelles de travail : en outre, la limite prévue à l'article 115 ne s'applique pas à cette consultation. »

3

RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2025

UN RÉGIME FLORISSANT !



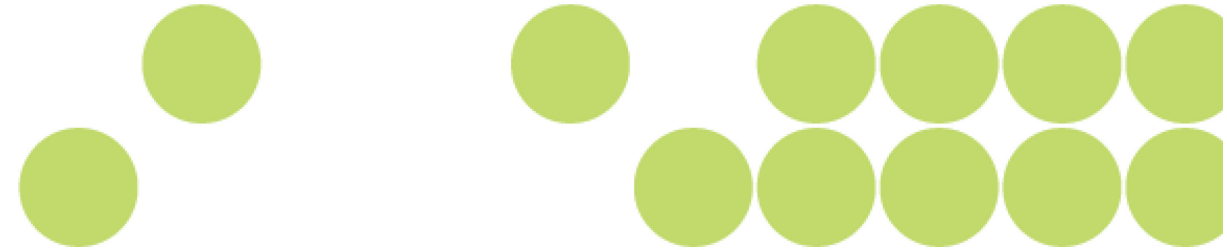


FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2025

3.1 FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2025

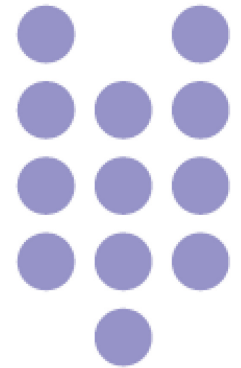
LE COMITÉ DE RETRAITE

- + 50 nouveaux groupes
- + 1 000 personnes participantes
- Rendement brut de 11,62 % en 2025
- Indexation complète de 2 % pour 2025
- Actifs de la caisse : 268 M\$
- Adoption de nouvelles tables de mortalité
- Révision de la politique de placement
- Planification des travaux du nouveau bâtiment



LE COMITÉ DE RETRAITE

- Composition du comité :
 - Départs de Nathalie Roberge et Maureen Watt
 - Arrivées de Pierre Riley et de Eve-Lyne Couturier
 - 6 rencontres du comité de retraite
 - 7 rencontres du comité exécutif
- Comité d'audit :
 - 5 rencontres du comité d'audit
 - Révision des risques et des contrôles internes en cours
 - Poursuite des travaux sur la protection des renseignements personnels
- Sous-comité de révision de la politique de placement



LE SECRÉTARIAT

- Deux ajouts à l'équipe : Maureen Watt et Laurence Bernier-Renaud
- Priorité accrue aux communications et aux formations
- Accompagnement soutenu des employeurs et des personnes participantes
- Amélioration continue des procédures administratives
- Planification des rénovations du nouveau bâtiment
- Une équipe compétente et stable au service d'un régime en croissance



« Votre efficacité et vos précisions sont précieuses. Mille mercis, vraiment. »

- Une participante du Régime qui prépare sa retraite

Représentations

Le Régime est membres de différents comités et participe à différents événements publics

- Le Régime est membre de l'Observatoire de la Retraite et la coordonnatrice générale représente le Régime au comité d'orientation
- La coordonnatrice générale est membre du Conseil de surveillance de la profession actuarielle de l'Institut canadien des actuaires (ICA)
- La coordonnatrice générale a été panéliste lors du congrès annuel sur la retraite de l'Institut sur la gouvernance des organisations privées et publiques (IGOPP)
- La présidente a animé un panel intitulé « La retraite est-elle rose pour les femmes » lors du séminaire annuel sur la retraite et les assurances de la FTQ

LES FORMATIONS

- 156 formations offertes en 2025
- Rencontres régionales : Montérégie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Outaouais et Haute-Mauricie sur les avantages sociaux en collaboration avec l'AACOCQ
- Maintien des formations administratives, des préparations à la retraite et des rencontres pour les groupes membres (« Mon fonds de pension, un outil pour moi »).
- Présence à plusieurs colloques et événements du milieu communautaire

92

Présentations d'ensemble du Régime

7

Préparation à la retraite

22

Mon fonds de pension, un outil pour moi

22

Formations administratives

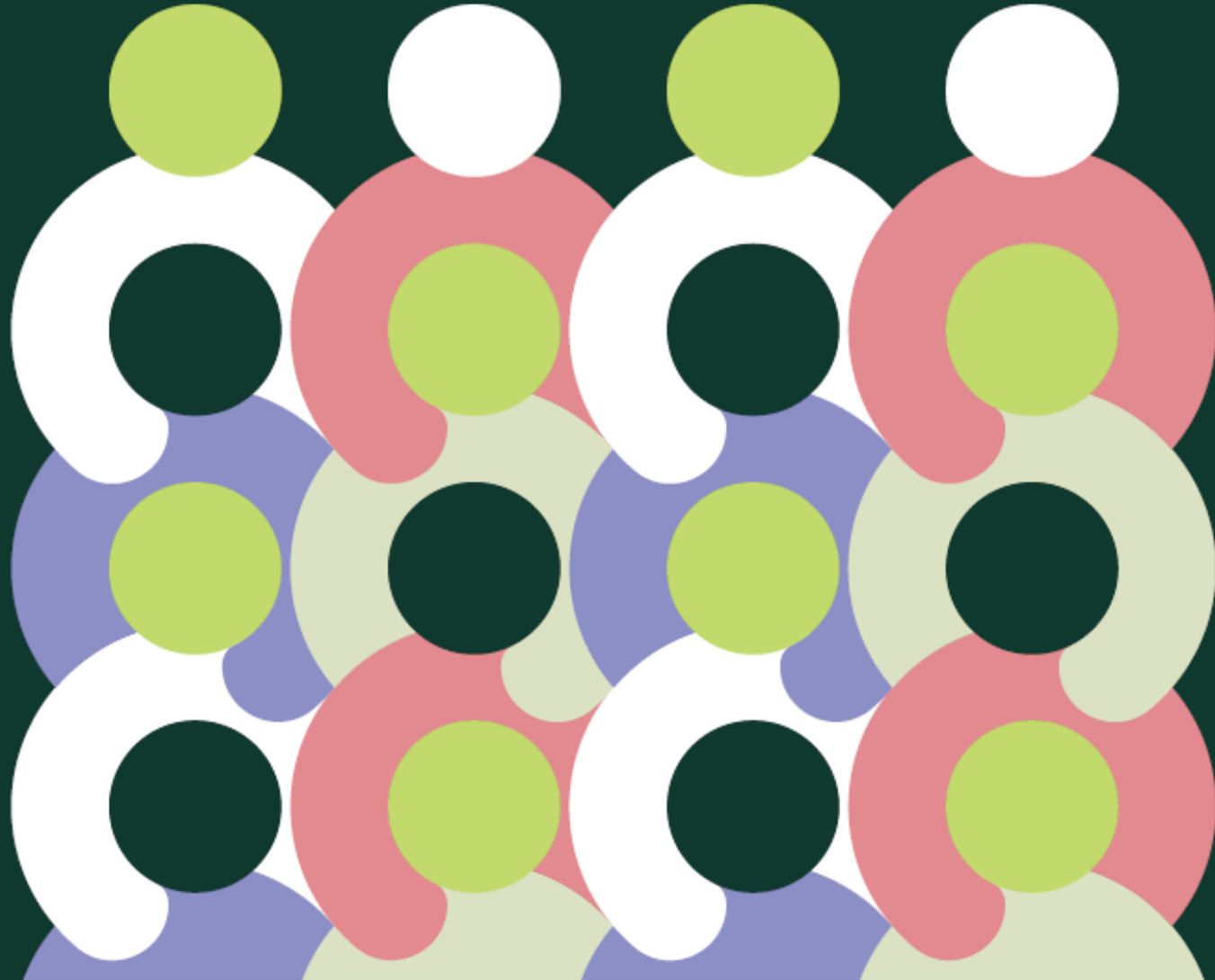
13

Formations sur mesure

3.1

PROFIL DES GROUPES ADHÉRENTS

- 1 149 groupes adhérents
- (1 168 au 30 juin 2026)
- Présence dans les 17 régions du Québec
- 1 à 194 personnes salariées
(moyenne de 8 par groupe)
- Taux moyen de cotisation patronale : 4,1 %



3.1 PROFIL DES PERSONNES PARTICIPANTES

- 16 047 personnes participantes
- (16 387 au 30 juin 2026)
- Âge moyen des personnes actives : 42,6 ans
- Âge moyen des personnes inactives : 42,7 ans
- Genre : 83 % femmes, 17 % hommes
- Salaire de base médian : 51 000 \$
- Taux moyen de cotisation salariale : 2,8 %



3.1 PROFIL DES PERSONNES RETRAITÉES

Personnes retraitées et
bénéficiaires

543 (588 au 30 juin 2026)
427 femmes / 116 hommes

Âge moyen au départ à la retraite : 66,8 ans

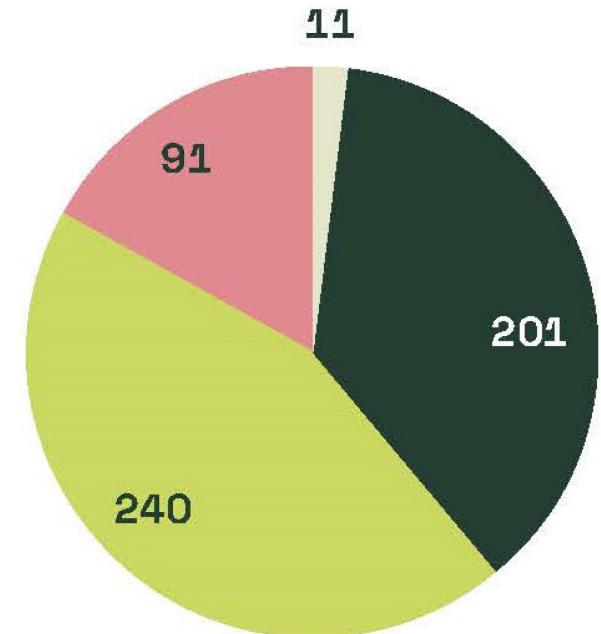
Âge moyen à la fin de l'année : 71,2 ans

Rente annuelle moyenne : 4 397 \$

Femmes : 4 523 \$

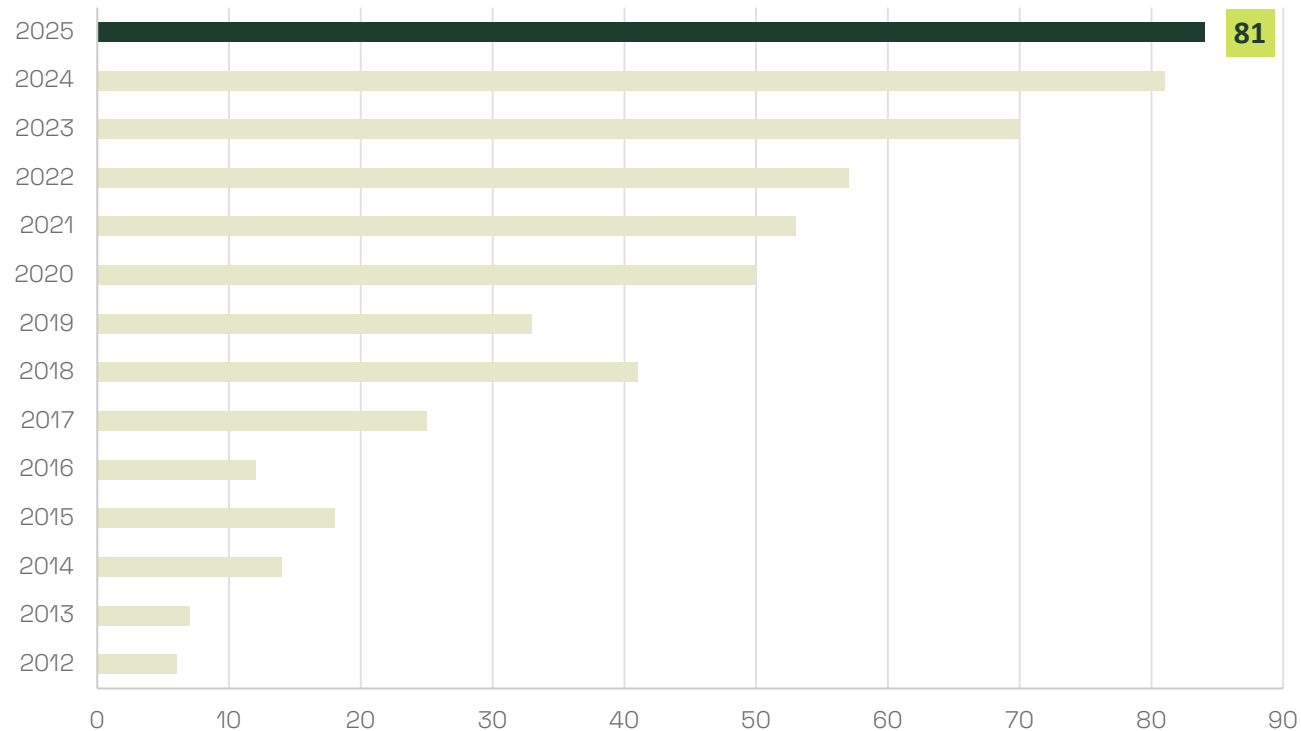
Hommes : 3 932 \$

Ventilation des personnes retraitées
et bénéficiaires par groupe d'âge
au 31 décembre 2025

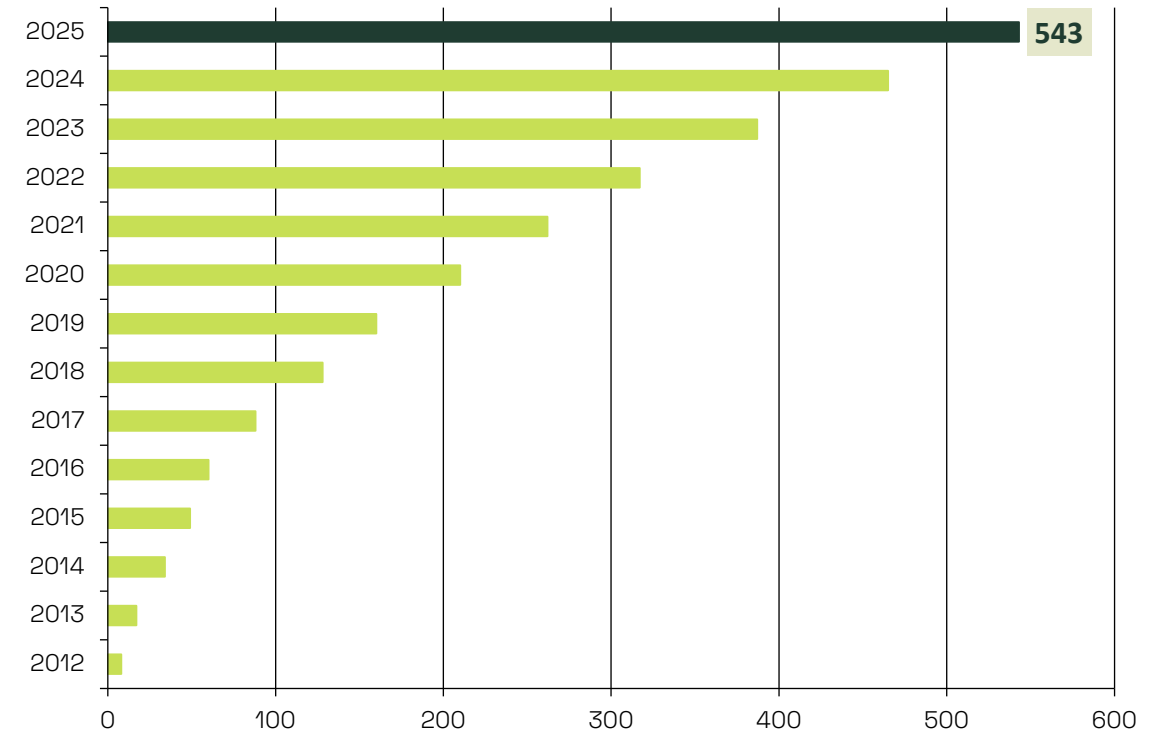


3.1 PROFIL DES PERSONNES RETRAITÉES

Nouvelles personnes retraitées par année



Nombre de personnes retraitées



3.1 AMENDEMENTS AU TEXTE DU RÉGIME

Articles	Sommaire des modifications et, le cas échéant, droits et obligations qui en découlent
	Aucune modification n'a été apportée aux articles du texte du Régime au cours de l'année 2025.
Annexes 1-3-4-5	Modifications qui affectent les cotisations Annexe 1 : Nouveaux groupes et modifications aux taux de cotisation Annexe 3 : Indexations accordées Annexe 4 : Bonification aux règles du Régime Annexe 5 : Retrait d'organismes Le détail de ces modifications se retrouvent dans l'avis aux participants émis avec le relevé annuel de participation.

3.2

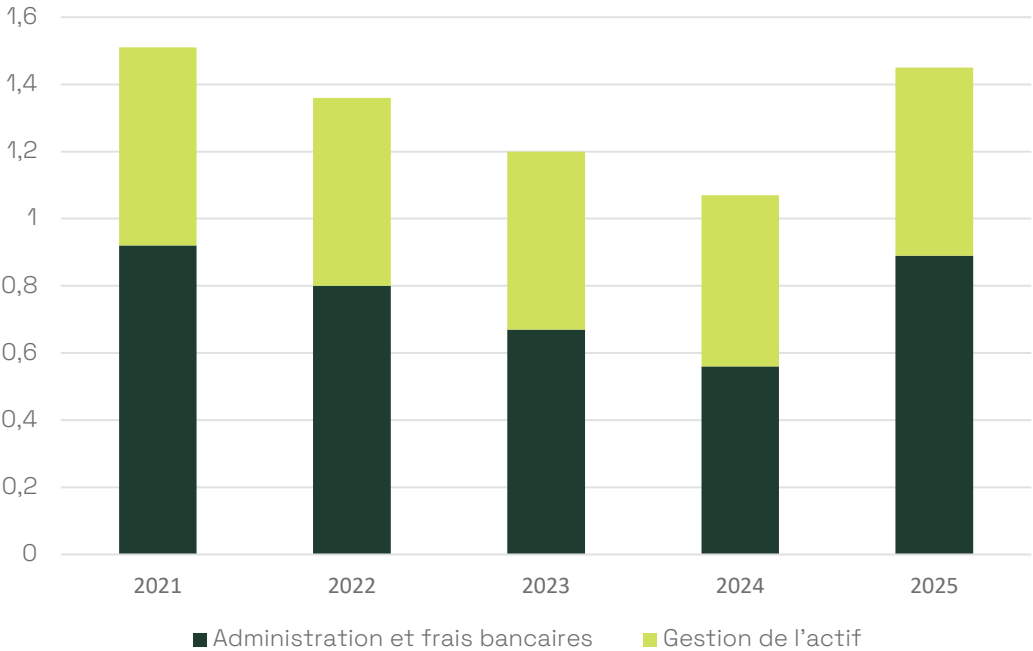
LA SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME

3.2		ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET — 2025	
ACTIF DISPONIBLE AU DÉBUT		217 856 316 \$	
Augmentation de l'actif		Diminution de l'actif	
Cotisations patronales	18 325 814 \$	FRAIS D'ADMINISTRATION	
Cotisations salariales régulières	12 465 736 \$	Salaires et charges sociales	737 068 \$
Cotisations salariales volontaires	1 387 006 \$	Honoraires : Actuariat	944 726 \$
Rachats — employés-ées	1 559 629 \$	Honoraires : Autres	89 072 \$
Rachats — employeurs	917 340 \$	Dépenses de bureau	259 283 \$
	34 655 525 \$	Déplacements/représentations	19 010 \$
		Frais d'enregistrement	182 600 \$
Revenus de placements	26 447 369 \$	Formations — comité	50 044 \$
		Assurances — comité	58 479 \$
		Amortissement	19 029 \$
		Sous- total - Frais d'administration	2 359 311 \$
		Moins autres	(208 654 \$)
		Total — Frais d'administration	2 150 657 \$
		Frais bancaires	7 092 \$
		FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS	
		Frais des gestionnaires	1 116 544 \$
		Gardien de valeurs	55 036 \$
		Honoraires-conseils (PBI)	159 591 \$
		Assurance responsabilité	8 653 \$
		Intérêts	9 214 \$
		Total — Frais de placements	1 349 038 \$
		Rentes	2 178 366 \$
		Remboursements	2 786 092 \$
		Transferts autres régimes	2 455 103 \$
61 102 894 \$		10 926 348 \$	
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE		268 032 862 \$	
17 ^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DU RRFS-GCF		18	

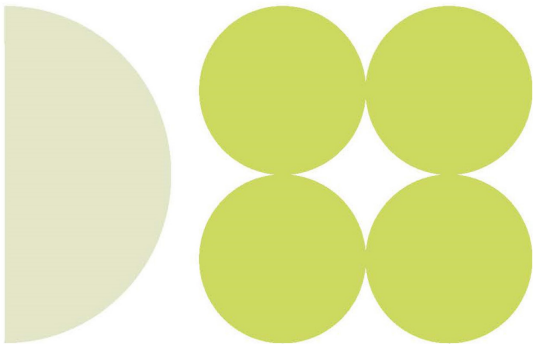
3.2

ÉVOLUTION DES FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

Frais de gestion et d'administration
en % de l'actif moyen



	2021	2022	2023	2024	2025
Administration et frais bancaires	0,92	0,80	0,67	0,56	0,89
Gestion de l'actif	0,59	0,56	0,53	0,51	0,56
TOTAL – En % de l'actif moyen	1,51	1,36	1,19	1,07	1,44



3.2

FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS

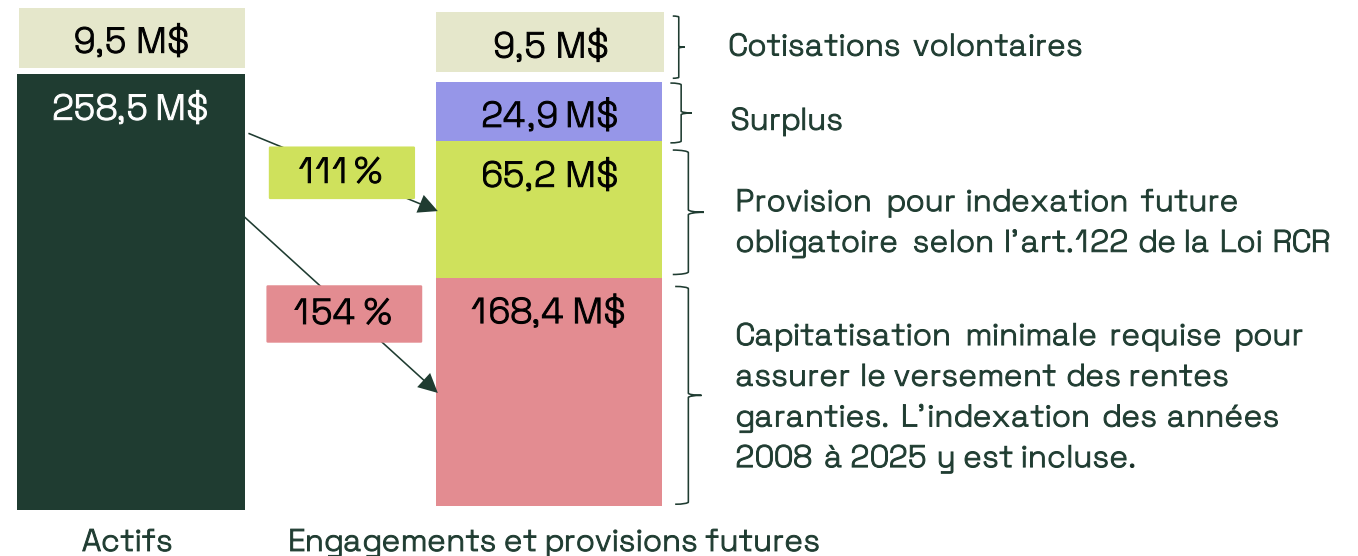
	2025 \$	2025 %	2024 \$	2024 %
Frais et honoraires des gestionnaires	1 116 544	0,46	804 022	0,41
Gardien de valeurs	55 036	0,02	46 012	0,02
Assurance — responsabilité fiduciaire	8 653	0,00	8 946	0,00
Intérêts	9 214	0,00	—	—
Honoraires PBI-Conseils	159 591	0,07	130 470	0,07
TOTAL	1 349 038	0,56	989 450	0,51

3.2

CAPITALISATION DU RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE 2025

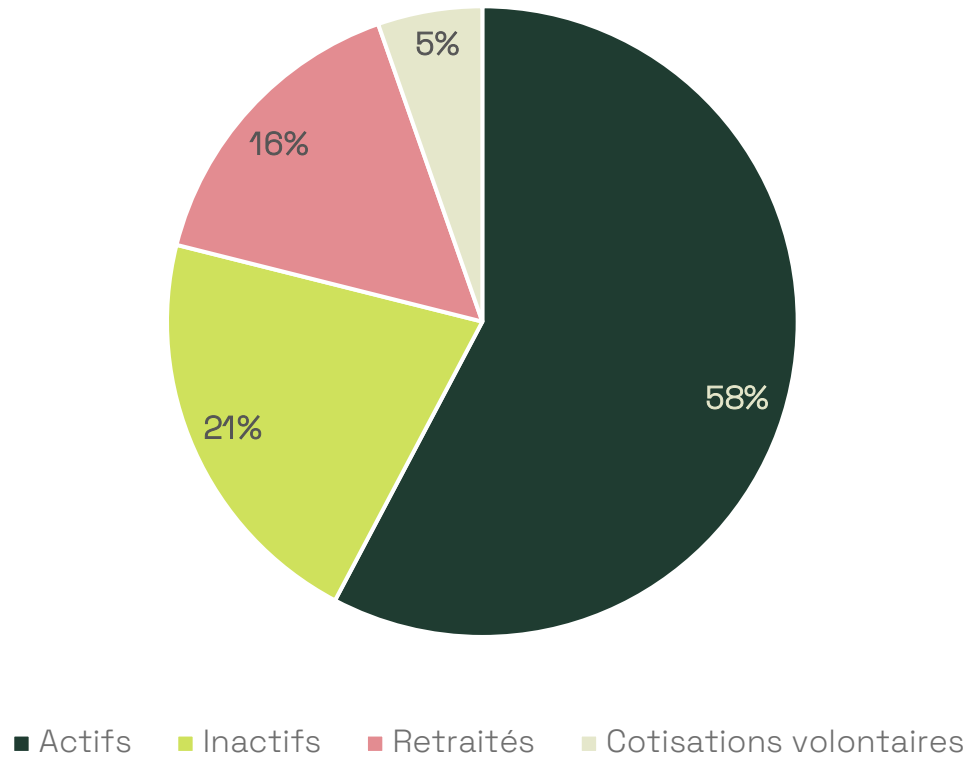
- Pour chaque 1 \$ de rentes garanties, le Régime avait 1,54 \$ en caisse;
- La réserve permettrait d'indexer immédiatement toutes les rentes acquises;
- Le surplus résiduel de 24,9 M\$ constitue un coussin face aux incertitudes.

La capitalisation du Régime au 31 décembre 2025



RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Répartition des engagements du Régime



Engagements du
Régime incluant les
cotisations volontaires :
177,9 M\$

3.2

ÉVOLUTION DE L'INFLATION ET DE L'INDEXATION ACCORDÉE DEPUIS 2008

L'indexation fait maintenant partie de la rente et ne pourra pas être réduite !

Année	Inflation (hausse du coût de la vie)	Indexation effective versée à compter de	Pour les rentes et rachats acquis en	Rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$
2008	0,62%	2011	2008	15,92 \$
2009	0,40%	2011	2008 et 2009	15,82 \$
2010	1,70%	2011	2008 à 2010	15,76 \$
2011	2,80%	2014	2008 à 2011	15,50 \$
2012	1,80%	2014	2008 à 2012	15,07 \$
2013	0,90%	2014	2008 à 2013	14,81 \$
2014	1,80%	2017	2008 à 2014	14,67 \$
2015	1,20%	2017	2008 à 2015	14,42 \$
2016	1,40%	2017	2008 à 2016	14,24 \$
2017	1,50%	2019	2008 à 2017	14,05 \$
2018	2,30%	2019	2008 à 2018	13,84 \$
2019	1,90%	2021	2008 à 2019	13,53 \$
2020	1,00%	2021	2008 à 2020	13,28 \$
2021	2,70%	2022	2008 à 2021	13,15 \$
2022	6,50%	2023	2008 à 2022	12,80 \$
2023	4,40%	2024	2008 à 2023	12,02 \$
2024	2,60%	2025	2008 à 2024	11,51 \$
2025	2,00%	2026	2008 à 2025	11,22 \$
2026				11,00 \$

3.3

LES PLACEMENTS DU RÉGIME

3.3

LES PLACEMENTS, FAITS SAILLANTS

- Notre caisse de retraite a obtenu un rendement brut de 11,62 %, soit 2,91 % sous l'indice de référence;
- Les revenus fixes ont généré de bons rendements;
- L'infrastructure a dépassé les attentes;
- L'immobilier a poursuivi sa lente remontée ;
- Tandis que les actions, malgré les bons rendements, sont fortement sous les indices de références.
- La stratégie demeure axée sur la prudence et la protection du capital à long terme.



11,62 %

3.3

LES RENDEMENTS PAR CLASSE D'ACTIFS — 2025

	2025
Total - RRFS-GCF	11,62 %
<i>vs Indice RRFS-GCF</i>	<i>-2,91 %</i>
Revenu fixe	5,2 %
<i>vs Indice FTSE Canada Univers</i>	<i>+2,6 %</i>
Revenu fixe long terme	0,7 %
<i>vs Indice FTSE Canada Long terme</i>	<i>+1,4 %</i>
Actions canadiennes	22,8 %
<i>vs Indice S&P/TSX composé</i>	<i>-8,9 %</i>
Actions étrangères	11,2 %
<i>vs Indice MSCI ACWI</i>	<i>-4,4 %</i>
Immobilier (net de frais)	2,9 %
<i>vs IPC + 4%</i>	<i>-3,2 %</i>
Équité d'infrastructure	13,8 %
<i>vs Dow Jones Brookfield Global Infrastructure</i>	<i>+5,1%</i>

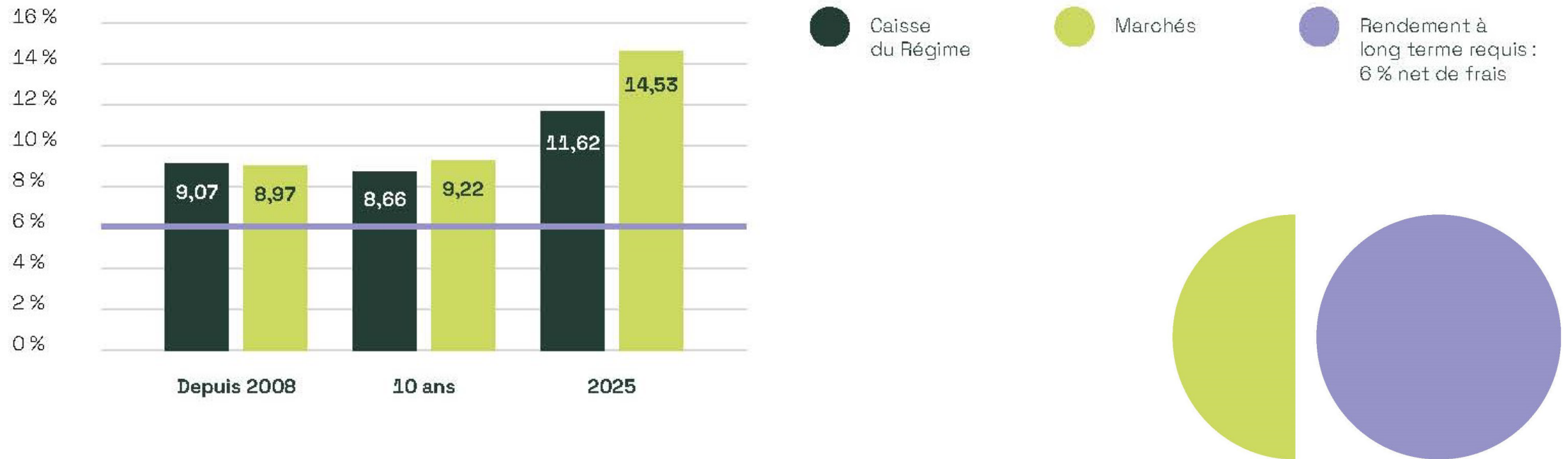
INDICE DE RÉFÉRENCE

Un indice de référence est un indicateur de performance d'un placement. Chaque type de placement a son propre indice de référence qui permet de comparer comment un portefeuille se comporte par rapport à d'autres qui investissent dans les mêmes marchés sur une période donnée.

3.3

RENDEMENT DE LA CAISSE DEPUIS LES DÉBUTS, SUR 10 ANS ET EN 2025

Valeur ajoutée (ou soustraite) de la caisse totale depuis le début du Régime, les 10 dernières années et pour l'année 2025



3.3

RENDEMENT ANNUEL ET VALEUR AJOUTÉE DE LA CAISSE, 2021 À 2025*

	2025	2024	2023	2022	2021
Caisse	11,62 %	13,81 %	9,31 %	-5,03 %	15,45 %
Portefeuille de référence	14,53 %	18,17 %	11,96 %	-6,33 %	13,51 %
Valeur ajoutée	-2,91 %	-4,36 %	-2,65 %	1,30 %	1,94 %

*Avant la déduction des frais d'administration et de placement

Ces résultats permettent d'observer le caractère défensif de la stratégie de placement, puisque notre caisse a tendance à moins bien faire que les indices lors de marchés haussiers, mais à mieux faire lors de marchés baissiers. La concentration et la forte performance des marchés boursiers ces dernières années rendent très difficile l'atteinte de résultats qui surpassent les indices de référence.

3.3

COTISATIONS VOLONTAIRES : TAUX D'INTÉRÊT CRÉDITÉ (NET DE FRAIS)

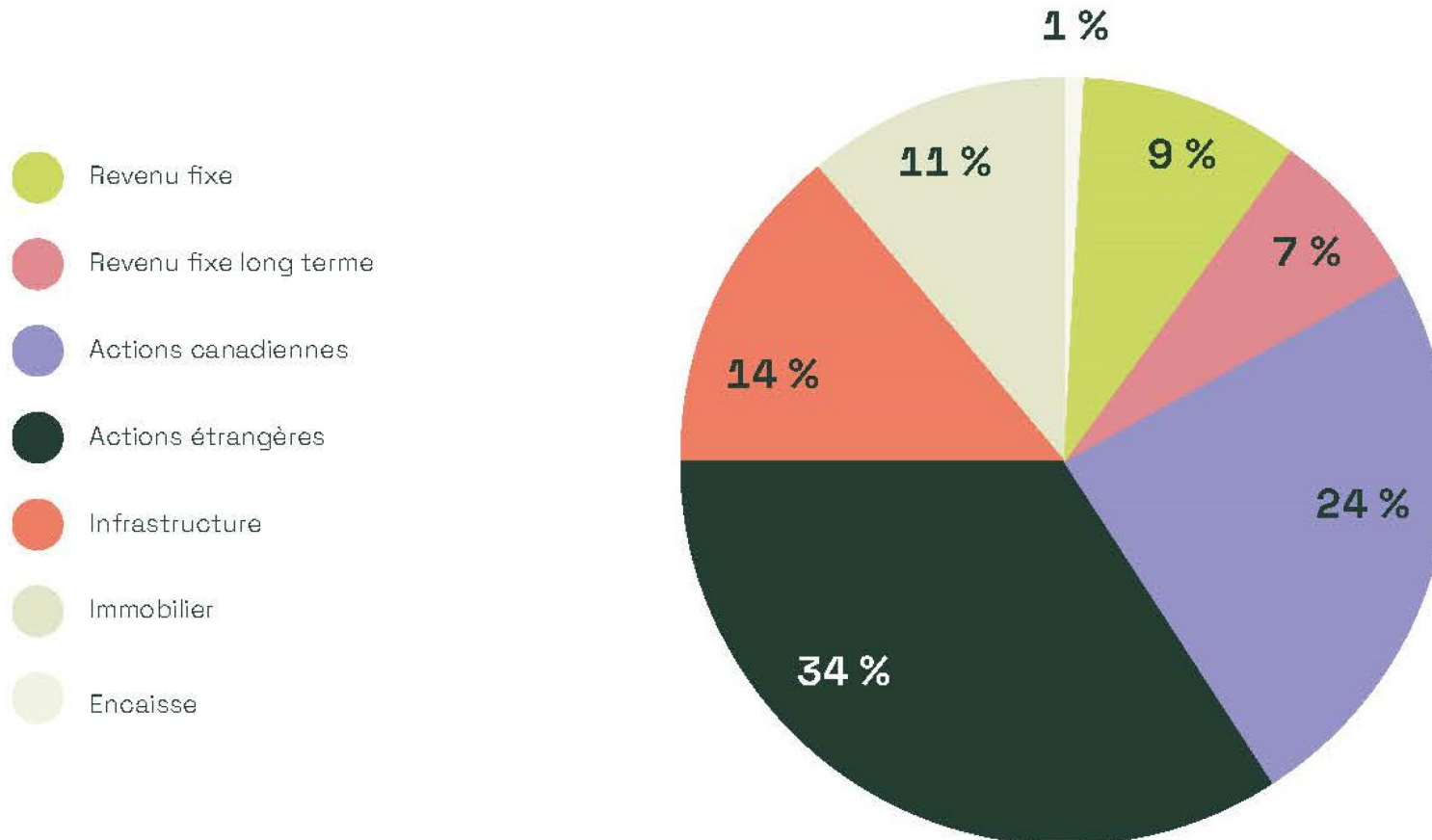
Année	Rendement annuel	Année	Rendement annuel
2008*	5,59 %	2017	7,08 %
2009	17,76 %	2018	-1,10 %
2010	6,38 %	2019	14,62 %
2011	-3,82 %	2020	6,79 %
2012	3,41 %	2021	13,16 %
2013	10,81 %	2022	-5,78 %
2014	7,70 %	2023	7,98 %
2015	1,88 %	2024	12,20 %
2016	7,21 %	2025	10,54 %

* Rendement du 1^{er} octobre au 31 décembre 2008

3.3

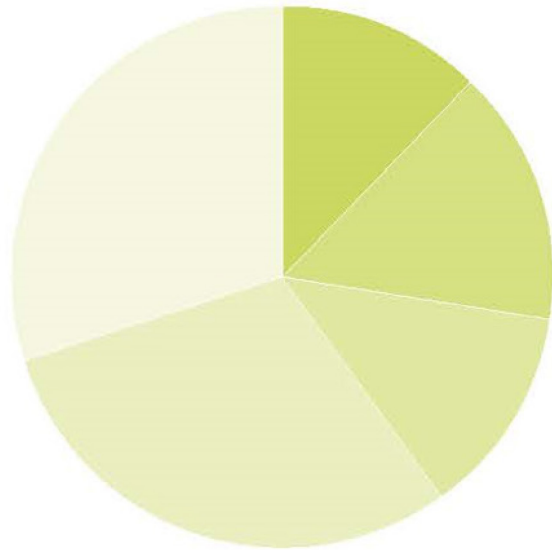
RÉPARTITION DES ACTIFS PAR CLASSE D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Actifs totaux investis : 265 M\$

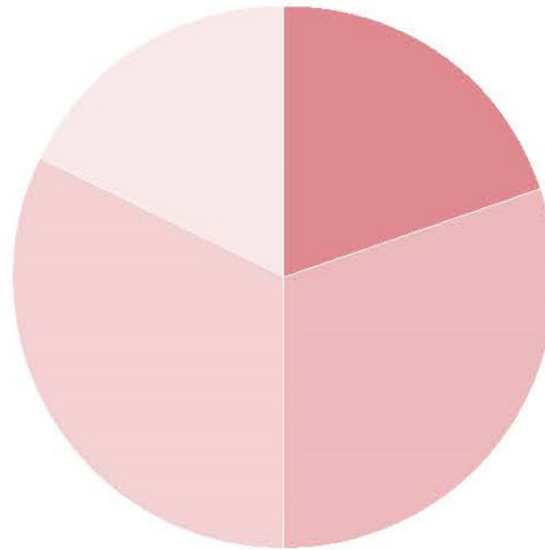
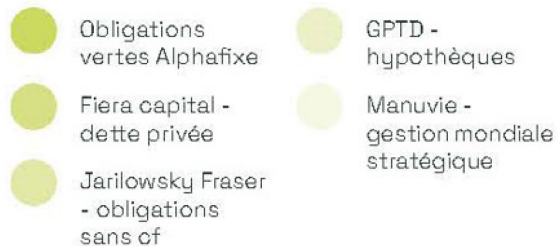


FONDS ET GESTIONNAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

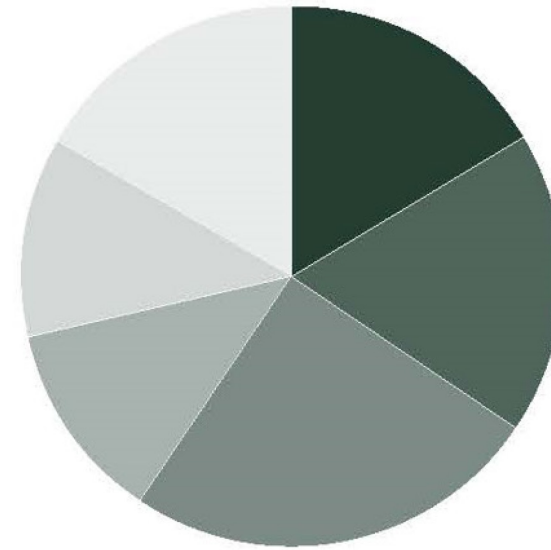
24 fonds répartis entre 11 gestionnaires



REVENU FIXE (9,8 %)
TOTAL : 25,8 M\$



REVENU FIXE LONG TERME (7 %)
TOTAL : 18,5 M\$

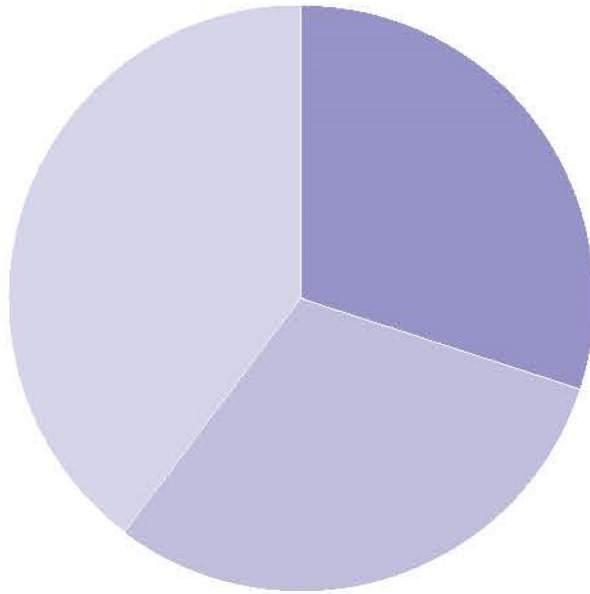


ACTIONS ÉTRANGÈRES (33,8 %)
TOTAL : 89,4 M\$



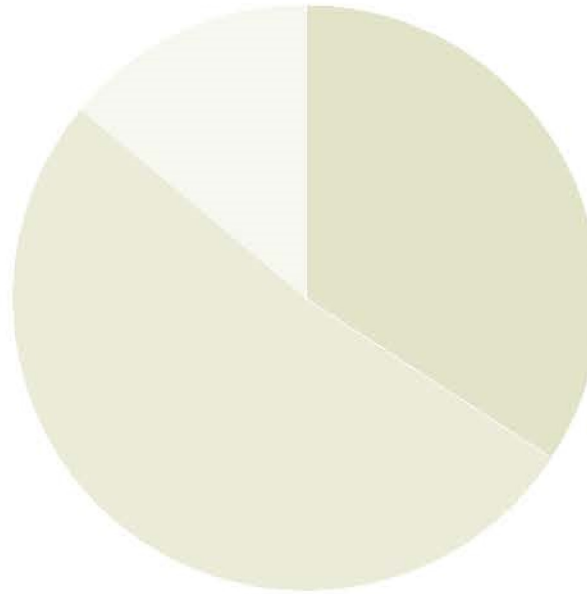
FONDS ET GESTIONNAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

Une structure diversifiée par classe d'actifs et par stratégie



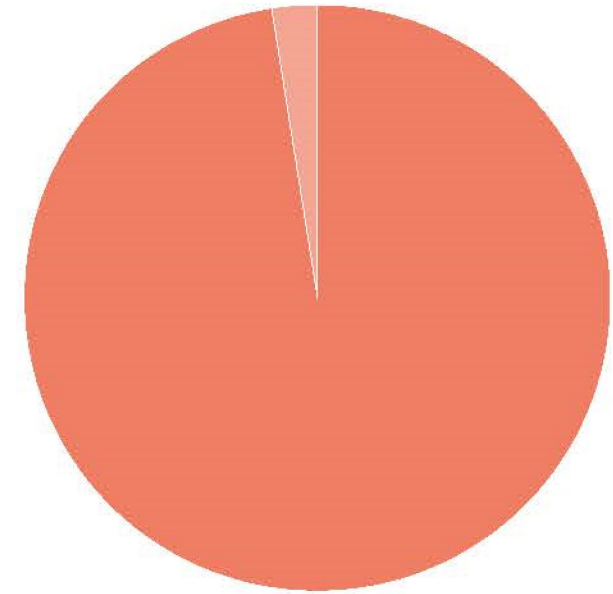
ACTIONS CANADIENNES (23,9 %)
TOTAL : 63,3 M\$

- Eterna - actions québécoises
- Jarilowsky Fraser - sans of
- Manuvie



IMMOBILIER (10,9 %)
TOTAL : 28,9 M\$

- Fiera immobilier
- UBS - C-GREFS (fonds A immobilier mondial)
- Brookfield - BSREP IV et V



 QUIT  D'INFRASTRUCTURE (13,8 %)
TOTAL : 36,4 M\$

- UBS - FRIM  quit  d'infrastructure
- Brookfield - fonds de transition II

Objectifs de la structure de gestion

- Obtenir les rendements à long terme nécessaires au versement des rentes
- Avoir un rapport risque/rendement qui correspond à la politique de placement
- S'assurer d'une diversification des fonds selon différents critères (nombre de titres, durée, régions, secteurs économiques, stratégies d'investissement...)

Changements apportés en 2025

- Ajout d'un fonds HarbourVest en dette privée dans les revenus fixes long terme
- Suivi approfondi des fonds sans combustibles fossiles de Jarislowsky Fraser
- Deux nouveaux mandats confiés à Brookfield en immobilier et en infrastructure

Tous les changements découlent d'une analyse de la performance, de la diversification et des critères ESG



Avec la possibilité de garder les personnes retraitées des groupes qui se retirent du Régime (les orphelins), l'évaluation actuarielle doit maintenant indiquer le passif lié aux rentes de ces personnes. Pour 2025, ce passif s'élève à **703 900 \$**, soit **0,42%** des engagements du Régime.

Risques et mesures

Afin d'assurer la pérennité des engagements du Régime et la protection des droits des personnes participantes, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Seuil minimal obligatoire du taux de capitalisation de base

- le taux (degré) de capitalisation de base en deçà duquel l'option de maintenir les droits dans le régime ne peut être offerte aux personnes participantes et bénéficiaires visées par un retrait d'employeur est un taux de 125 % en date effective du retrait.
- le ratio de capitalisation de base en deçà duquel il doit être procédé à la liquidation des droits maintenus dans le régime des personnes participantes et bénéficiaires visés lors de retraits d'employeur antérieurs est de 125 % en date de calcul d'une évaluation actuarielle complète.

Ratio de capitalisation au 31 décembre 2025 : 154 %

Risques et mesures

2. Autres seuils pouvant mener à une liquidation des droits préalablement maintenus

- Advenant une proportion de plus de 10 % du degré d'orphelin, ou un ratio du degré d'orphelin sur degré de maturité de plus de 10 % en date du calcul d'une évaluation actuarielle complète, le maintien des droits dans le régime des personnes participantes et bénéficiaires visés lors de retraits d'employeur antérieurs est conditionnel à la décision du comité de retraite suivant une analyse approfondie des bilans actuariels et de la conjoncture économique du moment. Il sera établi des balises supplémentaires en conformité avec la Loi RCR et ses règlements.

Degré d'orphelins : le pourcentage que représente, par rapport au passif du régime établi selon l'approche de capitalisation, le passif relatif aux droits des personnes participantes et bénéficiaires dont les droits sont maintenus dans le régime par suite de retraits d'employeur.

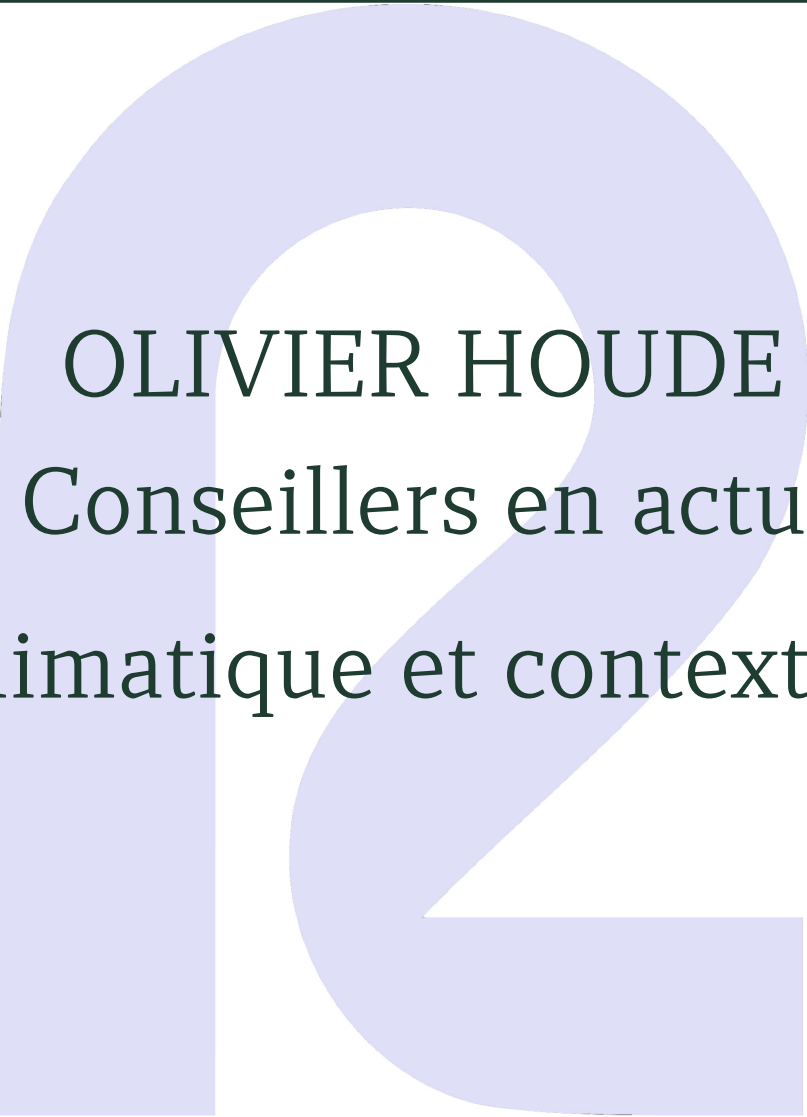
Degré de maturité : le pourcentage que représente, par rapport au passif du régime, le passif relatif aux droits des personnes participants dont la rente est en service et des bénéficiaires, établis selon l'approche de capitalisation.



Des questions ?

PAUSE





OLIVIER HOUDE

PBI Conseillers en actuariat

« Risque climatique et contexte tarifaire »

PRÉSENTATION DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS

Candidatures

CandidatEs représentant les personnes actives

Eve-Lyne Couturier

Institut de recherche et d'informations socio-économique (I)RIS

Élène Sauvageau

L'Envolée

Poste vacant (sdv)

(siège femme)

Mandats en cours

Nathalie Babin

Centr'elles, comité d'action des femmes d'Avignon

Catherine L'Heureux-Savoie

ACEF de l'Est

Riel Michaud Beaudry

Institut de recherche en économie comptemporaine (IREC)

CandidatEs représentant les groupes

Marie Leahey

SORIF

Josée Lemay

Centre d'action bénévole
Domaine-du-Roy

Lise Gervais

Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

Steve Marcoux

Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie

CandidatEs représentant les personnes inactives

Francine Grégoire

L'enjeu, cap sur l'emploi

Pierre Riley (sdv)

Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles

Membre indépendant

Normand Vachon

FICA, CFA



MERCI !